



## MARCHE de NOEL de LA BOCCA

TOUS LES JOURS DU 18/12/2021 au 24/12/2021  
PLACE ROUBAUD & AV PIERRE SEMARD A CANNES LA BOCCA

### BULLETIN D'INSCRIPTION

Je soussigné(e) M. Mme .....

- Déclare être candidat à l'obtention d'un stand pour Le marché de Noël de Cannes La Bocca,
- **M'engage à être présent pour toute la durée de l'événement sous peine d'exclusion et ce, sans indemnité, ni remboursement,**
- Sollicite l'attribution d'un stand **de 4 mètres par 3 mètres,**
- Atteste sur l'honneur que les informations fournies en annexe de ce formulaire sont exactes,
- M'engage, si ma candidature est retenue, à monter mon stand entre 13h30 et 14h30 et à le démonter entre 18h30 et 19h30,
- **M'engage à n'utiliser sur mon stand que des ampoules à basse consommation ou LED et du matériel électrique (rallonge, multiprises) adapté à l'extérieur,**
- M'engage à remettre le lieu dans un état irréprochable et à utiliser les conteneurs à ordures disposés à cet effet à proximité des stands,
- M'engage à offrir à la vente le (ou les) produit(s) pour le(s)quel(s) ma candidature aura été retenue (produit non renouvelable, collection définie),
- M'engage à verser le droit de pour les 7 jours, avant la manifestation **(2.05 € / m<sup>2</sup> X 7 jours soit pour un stand de 4 x 3 m 172.2 €).**

#### DOCUMENTS OBLIGATOIRES A JOINDRE AU PRESENT FORMULAIRE :

- Photocopie de la carte d'identité recto-verso
- Extrait Kbis Registre du commerce ou Répertoire des Métiers de moins de trois mois
- Attestation d'assurance pour l'année 2021
- Carte professionnelle
- Livret de circulation en cours de validité ou carte de commerçant non sédentaire
- Déclaration URSSAF en cas de présence d'employés sur le stand
- Descriptif des articles vendus
- Photos couleur de l'ensemble du stand et gros plan sur un (ou des) article(s) phare(s)
- 1 chèque de 172,20€ correspondant à l'occupation pour les 7 après-midi et 1 chèque de caution d'une valeur de 200,00€ (propreté du site). Les chèques ne seront encaissés qu'au mois de décembre et la caution éventuellement au mois de janvier.

#### Date limite de dépôt des candidatures : le 30 Octobre 2021

Lieu de dépôt et d'envoi du dossier : Direction du Développement Territorial – Service Commerce et Artisanat - 3, rue des Fauvettes 06400 Cannes – [commerce-artisanat@ville-cannes.fr](mailto:commerce-artisanat@ville-cannes.fr)

**ATTRIBUTION DES STANDS :**

Le comité organisateur (la Ville de Cannes) est seul souverain dans ses décisions, qui ne peuvent faire l'objet d'aucun recours quant à la sélection des exposants et l'attribution des emplacements.

**LES DOSSIERS INCOMPLETS ET/OU ILLISIBLES NE SERONT PAS TRAITES**Vos contacts :

Pour la Mairie :

Isabelle de Saint Léger  
Service Commerces & Artisanat  
04 97 06 49 84 – 06 26 26 89 51  
isabelle.desaintleger@ville-cannes.fr

Jessy HONNET  
Service Marchés de détail et Foires  
04 89 82 46 58  
jessy.honnet@ville-cannes.fr

Signature précédée de la mention « lu et approuvé » :

**REGLEMENT MARCHE DE NOEL LA BOCCA**

ORGANISATEURS : **VILLE DE CANNES**

NOM : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

.....

Code postal : ..... Ville : .....

Téléphone : ..... Fax : ..... Portable : .....

Mail : .....

Nature des marchandises exposées et vendues : .....

.....

Marque et couleur de votre véhicule : .....

Numéro d'immatriculation : .....

Les exposants s'engagent **sur leur participation du 18 au 24 décembre** et sur la restitution des lieux dans leur état de propreté initial. La caution (chèque de 200 euros) sera restituée à la clôture, soit le 26 décembre 2021. Tout manquement à ce règlement ainsi qu'un manque de respect envers l'organisateur sera sanctionné d'exclusion de la manifestation. Toute somme versée ne pourra faire l'objet d'aucun remboursement.

Les exposants débarrasseront les articles correspondants exactement à ceux qu'ils auront indiqués lors de leur candidature.

Les emplacements et choix du lieu du déroulement du marché sont sous la seule autorité de l'organisateur. Aucune place fixe et emplacement de faveur ne seront attribués.

Les exposants seront autorisés à stationner sur le lieu de la manifestation, uniquement durant le temps nécessaire au déchargement et au chargement de leurs marchandises. Leurs véhicules stationneront obligatoirement dans les parkings désignés durant la manifestation.

Les exposants veilleront à la bonne tenue de leur stand, avec une présentation impeccable des produits présentés à la vente ; le matériel de stockage doit être également bien rangé sous les étales masqué par un juponnage. Les étales devront être composés de la façon suivante : **juponnage des stands couleur vert foncé ou rouge, le parasol sera blanc, propre et décoré de LEDS.**

Chaque exposant présent devra avoir une tenue vestimentaire correcte et irréprochable.

Les exposants s'engagent à respecter l'environnement du site et le rendre propre, c'est-à-dire à son état initial.

Les exposants s'engagent à avoir un contact respectueux et courtois envers la clientèle ainsi qu'avec les autres exposants.

Les exposants devront respecter les horaires d'ouverture et de fermeture mis en place par l'organisateur, l'ouverture du marché se fera à 14h30 et la fermeture à 18h30, **l'installation des stands doit être terminée impérativement à 14h30.** Ils ne commenceront pas à remballer avant sollicitation expresse de l'organisateur.

Signature du commerçant :

Précédée de la mention

« Lu et approuvé »